

ASTUCIER, FAIRE-PART, PRÉNOMS, BON ANNIVERSAIRE : AUTORISATION DE PUBLICATION À JOINDRE À VOS ENVOIS

Nous, soussignés M. et Mme (noms, prénoms)

demeurant

autorisent à titre gracieux la société Bayard Presse à utiliser :

- l'image du faire-part de naissance ci-joint. Et certifient par ailleurs avoir conçu et fabriqué nous-mêmes ce faire-part.
- une ou plusieurs fois l'astuce décrite dans le courrier ci-joint dont je suis l'auteur
- l'image, utilisée pour Bon anniversaire ou Ronde des prénoms, de notre enfant mineur (nom, prénom)

né le

à.....

et demeurant.....

..... Tél :

En conséquence de quoi, conformément à la législation relative au droit d'auteur, au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise la société Bayard Presse à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, textes ou objets ci-joints dans la rubrique correspondante : "Prénoms", "Vos faire-part nous font craquer", "Bon anniversaire" ou "Astucier" dans le magazine *Enfant magazine* et/ou dans la même rubrique du site Internet *Enfant.com*.

Cette autorisation est valable pour 3 ans, et reste valable en cas de changement de notre état civil.

Signature des deux parents précédée de la mention " Bon pour accord "

Fait à

le